

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+++- Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page :: 1 ::

Il faut inverser
Agendas des luttes

Page :: 2::

Protection sociale
4,2 millions de personnes
concernées
Les Postiers, des Hommes de
Lettres
L'histoire commence ainsi...
Au couleur de ...

Page :: 3::

4 raisons

Page :: 4 ::

Ce n'est pas au siècle der-
nier : Suicide !
Ce qu'en pense Mme Delau-
nay
Aurore Martin
Prochaine Réunion 22/11/12
Vie Nouvelle

AGENDAS

- Le 14 novembre 2012

**Euromobilisation
syndicale
10h30**

MARSEILLE

- Le 20 novembre 2012

**Campagne départementale
USR « fiscalité –Retraités »
Centre des Impôts
9h30**

rue Borde 13008 Marseille
(Distribution tracts+ remise
des réclamations+conférence
de presse)

- Le 23 novembre 2012

**A partir de 18H
Au siège du Syndicat
Alain Croce fête son
départ à la retraite**

Il faut inverser leur logique Il faut inverser les deux chiffres

Euromobilisation syndicale le 14 novembre



- Augmentation de notre pouvoir d'achat avec 300€ de rattrapage immédiat, pas de retraites au-dessous du SMIC pour une carrière complète.
- Une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale.
- Accès aux soins pour les retraités et personnes âgées passant par une prise en compte par la Poste, d'une partie de la cotisation Mutuelle par exemple !

Retrait des mesures gouvernementales du budget voté tout dernièrement instaurant à compter du 1er avril 2013 une taxe "retraités" de 0,30% à partir du revenu fiscal de référence imposable visant à financer la future loi sur l'aide à l'autonomie.

C'est tout cela que nous vous appelons à revendiquer en venant nous rejoindre à la

MANIFESTATION

Mercredi 14 novembre 2012

**Pré-rassemblement retraité à 10 h devant le
Conseil Régional – Porte d'Aix
M A R S E I L L E**

Pour la CGT, la reconquête d'une protection sociale de haut niveau nécessite que l'Assurance Maladie obligatoire soit « le pilier et non le plancher du système » avec un remboursement décent en dentaire et optique.



4,2 millions de personnes concernées.

Alors que 15 millions de Français souffrant d'**hypertension artérielle** sont recensés chaque année, la forme jugée "sévère" de cette maladie - 4,2 millions de personnes seraient concernés - ne sera plus prise en charge à 100% par la Sécurité sociale. En cause: une décision du Conseil d'Etat qui la retire de la liste des "*affections longue durée*" (ALD), condition d'une prise en charge totale. Cette disposition, contestée par les associations de patients, était prévue dans le Budget de la Sécu 2011 et devait permettre d'économiser 20 millions d'euros, selon le précédent gouvernement.

Les patients verront à présent les frais médicaux restant à leur charge augmenter de plus 30%.

Et si on retirait de la liste des "*affections longue durée*" tous les vautours (les dettes patronales, les bénéfiques exorbitants des trusts pharmaceutiques, les dépassements d'honoraires, ...) qui pillent (ou asphyxient) les caisses de notre Sécurité sociale ?

Les Postiers, des Hommes de Lettres mais aussi de Cœur



Bernard Debesson était facteur. Mais une maladie entraînant une perte de la vision l'a contraint à abandonner ses tournées. Toujours postier, il a eu l'idée de solliciter ses collègues afin de leur demander d'enregistrer des textes destinés aux aveugles ou malvoyants

"Facteurs de France", qui fut d'abord un livre en deux tomes, raconte le quotidien de ceux qui, toute l'année, arpentent nos rues et nos routes pour nous porter le courrier. Des rencontres, des personnalités, des anecdotes... Ces 108 histoires vécues sont désormais disponibles en version audio pour les non-voyants ou malvoyants grâce à la bonne volonté de 114 agents de la Poste auvergnats qui sont venus devant le micro "donner leur voix" et lire ces textes.

Ces enregistrements sont disponibles dans les librairies sonores de France.

<http://www.bibliotheque-sonore-marseille.com/>

Et si vous possédez Internet, vous pouvez le télécharger gratuitement sur les sites de l'UNADEV. L'Union des Aveugles et des Déficients Visuels ou celui des Retraités CGT La Poste 13 <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

L'histoire commence ainsi...

« Vous, à la Recette, vous ne foutez rien »

Vieilles idées reçues, balancées par la direction pour déstabiliser les agents les plus fragiles du bureau et se mettre à dos tous les autres bureaux de Marseille.

Combien de fois ai-je entendu cette phrase devenu un slogan (patronal ?)

« Vous êtes trop tandis que nous on manque de personnels. » Et cela par des personnes qui ne savaient absolument rien de ce qui se passait à 01 ou qui le savaient et mentaient sciemment.

Il fallait pourtant bien répondre à toutes ces accusations et nous de rappeler : *« Battez-vous plutôt que d'attaquer le bureau qui lui se bat et qui gagne certains acquis (1 samedi/2, 35 heures..)*

La critique et les attaques *« des uns envers les autres »* n'a jamais fais avancer quoi que ce soit !

Seule, l'UNITE de TOUS fait progresser les choses C'est la seule leçon qui doit être retenu aujourd'hui !

Car les seuls à avoir gagné la bataille de la RP ce sont eux : ceux qui l'ont faite fermer. Les autres...

PS : J'y ai passé les 35 meilleures années de ma vie de postier. Quel gâchis ! C.R

La Poste aux couleurs de Marseille Provence 2013

Le groupe La Poste a présenté officiellement sa flotte de voitures des Bouches-du-Rhône, entièrement relookée aux couleurs "Marseille Provence 2013", capitale européenne de la Culture, sur le parvis de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La Poste a été la 1ère entreprise à apporter sa confiance à Marseille Provence 2013 en devenant partenaire officiel dès janvier 2010.

Présente chaque jour sur tout le territoire, La Poste se veut le "*messenger de Marseille Provence 2013*" et va "*tout mettre en œuvre jusqu'au week-end d'inauguration pour donner du rayonnement à l'événement*".

Ainsi 950 voitures, 400 vélos, 1000 scooters et 1200 chariots de facteurs vont être marqués aux couleurs de Marseille Provence 2013,

Les Retraités en verront-ils la couleur ?

4 raisons

de rejeter le plan de compétitivité du gouvernement

Un soutien aux entreprises sans grande contrepartie, sur le dos de l'emploi, du pouvoir d'achat et des services publics. Les reproches à l'encontre du pacte national de croissance et de compétitivité ne manquent pas

Le Premier ministre ne s'en est pas caché devant les députés ; son plan pour relancer la compétitivité de l'économie française a d'abord pour vocation de "redonner des marges à nos entreprises".

1 Un plan au service du capital

"On reste enfermé dans le postulat que c'est le coût du travail qui freine la croissance économique. Ces mesures considèrent qu'il faut financer l'investissement du privé de façon prioritaire mais au détriment de l'investissement public. On fait l'impasse complète sur le coût du capital, les prélèvements financiers des entreprises c'est-à-dire les intérêts, les dividendes aux actionnaires".

Pourquoi parle-t-on toujours du prix du travail et jamais du prix du capital? Comment se fait-il que dans notre pays on paye deux fois plus d'argent aux actionnaires qu'on en donne en cotisation sociale aux travailleurs? On fait comme si le capital n'y était pour rien, c'est seulement le travailleur, ce pelé, ce galeux qui doit payer davantage et être payé moins lui-même.

2 Sans condition ni contrôle

Les conditions posées par Jean-Marc Ayrault au versement des 20 milliards d'euros pour les entreprises semblent particulièrement floues et peu contraignantes. "Les comités d'entreprise devront être régulièrement informés de l'utilisation du crédit d'impôt", prévoit le premier ministre et "un comité de suivi du pacte associant l'Etat et les partenaires sociaux sera mis en place pour dresser à intervalles réguliers un constat partagé sur le bon fonctionnement du dispositif. Enfin, il appelle les entreprises à l'exemplarité en matière de rémunération et de civisme fiscal, comme en matière de gouvernance". Qui peut croire à un Patronat respectueux de ces règles ? Pourquoi est-ce que cela concerne toutes les entreprises alors qu'il y en a impactées par la mondialisation (ayant) un problème de compétitivité et d'autres pas, dans la banque ou l'assurance ou la distribution ? *On peut craindre que le crédit d'impôts sur les sociétés serve la distribution de dividendes et non l'investissement.*

3 Rien pour les salaires et le pouvoir d'achat

C'est un véritable coup de massue contre le pouvoir d'achat. Un choc oui, mais un choc avant tout pour celles et ceux qui, 6 mois après la défaite de Nicolas Sarkozy jour pour jour, attendaient autre chose que cette nouvelle cure d'austérité. Ces 20 milliards de crédit d'impôts aux entreprises soient financés pour moitié par une hausse de la TVA de 19,6% à 20%, soit l'impôt le plus injuste et qui touche le plus les classes populaires; par des coupes budgétaires dans les services publics de l'autre.

Au contraire, *il faut instaurer une baisse des charges financières d'intérêts et des dividendes qui étouffent le système productif français, soutenir l'emploi, les qualifications et la demande avec la mise en place d'un nouveau crédit* pour les investissements matériels et de recherche des entreprises dont le taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé que ces investissements programmeraient plus d'emplois et de formation.

4 Les services publics vont payer

Le gouvernement devra trouver 10 milliards d'économies dans son budget ainsi que dans celui des collectivités locales. *Ca « va taper où » et les économies réalisées sur les dépenses publiques ne risquent-elles pas de mettre en cause les interventions de l'Etat?*

Ces interrogations sont d'autant plus cruciales que le gouvernement pourrait être contraint à un collectif budgétaire drastique pour coller au dogme du 3% de déficits publics. Soit des coupes claires dans les services publics qui s'ajouteraient aux 10 milliards d'efforts demandés par le plan de compétitivité.

CE N'EST PAS AU SIÈCLE DERNIER ...



"Mais bon, ça y est, le problème est réglé."

Ce sont les derniers mots du postier qui s'est suicidé, mercredi 31 octobre, par pendaison, sur son lieu de travail, à La Fère (Aisne) Dans un mail intitulé "Adieu", envoyé quelques minutes avant son suicide à deux cadres de La Poste et à une collègue, le guichetier aurait évoqué "un manque de reconnaissance très fort"

Il a mis en cause la volonté de la direction de lui faire quitter le bureau pour devenir 'agent volant', et servir de remplaçant dans plusieurs bureaux du département. Dans son mail, il dit aussi que son acte montre aussi que 'Soutien aux postiers' n'est qu'une 'façade'".

(Le guichetier avait alerté "Soutien aux postiers", une cellule de médiation interne, "et il n'y a pas eu de suite".)

Une politique basée sur les suppressions d'emplois, la vente du patrimoine, la baisse des charges, la recherche de la productivité à tous prix, un management agressif ou la course aux dividendes, a trouvé ses limites dramatiques. Il est temps désormais de considérer que La Poste n'est pas un service marchand, mais un service public qui doit répondre aux besoins de la population.

Il devient urgent et possible de faire des choix qui permettent aux salariés de s'épanouir au travail tout en lui donnant du sens et en préservant l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Tout doit être mis en œuvre pour que les salariés de La Poste sortent de leur isolement et trouvent dans l'action collective une issue porteuse d'espoir et de perspectives.

Ce qu'en pense Mme Delaunay, secrétaire d'Etat aux personnes âgées >

***** **Aurore Martin,**

membre de Batasuna un parti légal en France, a participé à deux réunions de ce parti, illégal en Espagne. Pour cela, elle risque 12 ans de prison. Pour cela, la France extradé une française. Trop c'est trop !

Liberté pour Aurore Martin ! Et vite !

Sur les retraités dans la société.

Madame Delaunay souhaite remettre les « âgés » au cœur de la société. Elle indique qu'ils ont un rôle économique : les transferts entre générations ont été inversés. Aujourd'hui ils s'exercent ascendants/descendants. Les retraités représentent un gisement d'emplois important et non délocalisables, qui plus est concernant les femmes. Ils ont un rôle social. Elle souligne que les « âgés » ont des droits qu'il faut faire respecter pour éviter la discrimination par l'âge.

Le nouveau contrat de génération répond à cette exigence dans les entreprises : les affecter à la formation des jeunes permet de ne pas mettre les séniors sur la touche et de favoriser l'embauche des jeunes.

Elle prône même l'institution d'un « défenseur des droits des « âgés ».

La Prochaine..... Réunion Mensuelle des Retraités-ées

Jeudi 22 nov. 2012

9 heures

Syndicat CGT

Retraités La Poste 13

55 av de la Rose
La Bruyère B5 ex8 D
13013 MARSEILLE

.. et on t'y attend !

Vie nouvelle
MAGAZINE DE VOSCH CHOISISSANT
DES SYNDICATS

Donner du sens aux idées

. actualités . vie syndicale
. santé . international
. magazine . infos pratiques

6 fois l'année

Contactez le syndicat